VISION ABA 2025

Concrétisant la réflexion entamée en 2017, la VISION ABA 2025 définit, dans une perspective dynamique et non figée, les grands axes de développement et les orientations stratégiques que le Comité entend mettre en œuvre, avec la direction de l'ABA, ses cadres, ses collaborateurs et ses bénévoles, afin de réaliser la mission de l'ABA.

Fidèle à sa vocation historique, l'ABA ambitionne d'être, d'ici 2025, le partenaire conseil de référence des personnes aveugles et malvoyantes pour rendre leur environnement plus accessible, les aider à conserver et développer leur autonomie quotidienne et favoriser leur intégration socio-professionnelle.



ABA
Association pour
le Bien des Aveugles
et malvoyants

Place du Bourg-de-Four 34 1204 Genève Tél. 022 317 79 19 aba@abage.ch

www.abage.ch

La Vision ABA 2025 s'articule autour de quatre axes principaux:

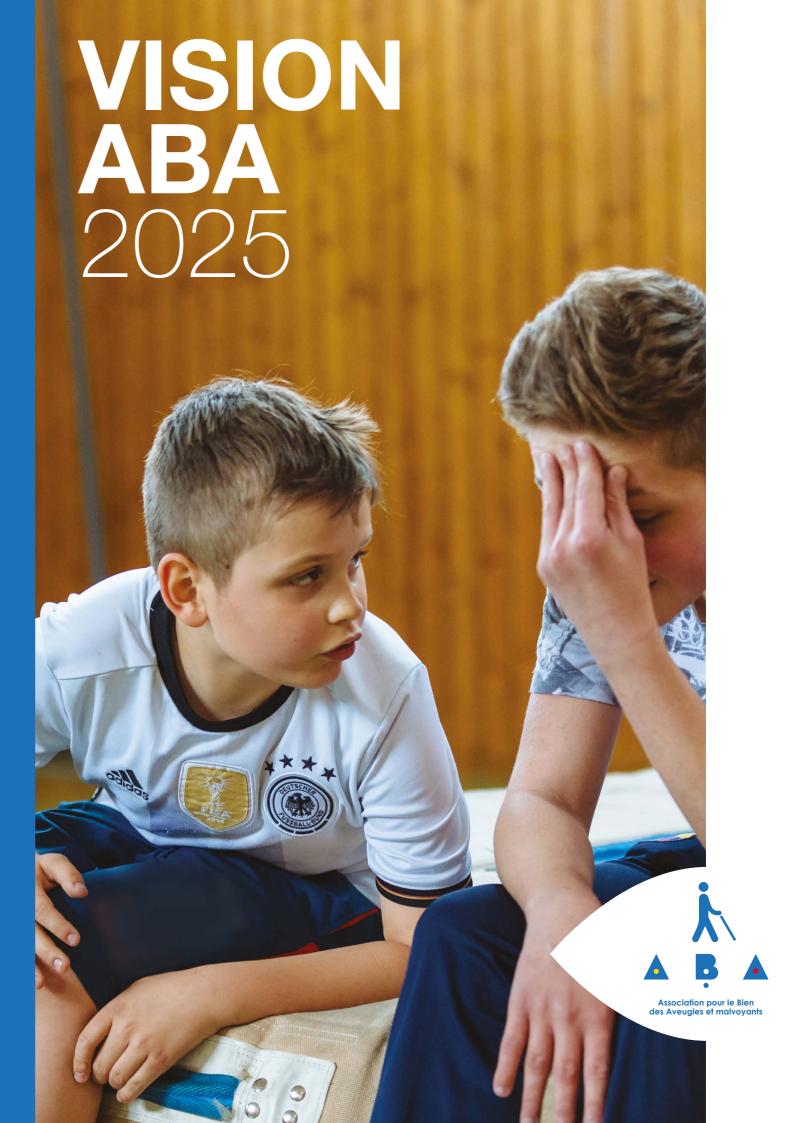
- Un acteur indispensable doté de compétences spécifiques œuvrant au sein d'un réseau de partenaires afin de gagner en efficacité et en qualité.
- Des prestations et services de référence pour maintenir et développer l'autonomie et favoriser l'intégration socio-professionnelle des personnes en situation d'handicap de la vue.
- Des équipes disposant d'une expertise forte et transversale dans leurs domaines d'activités, notamment en matière technologique et de formation.
- Un portail unique pour faciliter aux personnes aveugles et malvoyantes l'accès à l'ensemble des prestations dont elles peuvent bénéficier.

La Vision ABA 2025 repose sur les grandes orientations stratégiques suivantes:

- L'ABA doit continuer à jouer un rôle majeur dans le milieu de l'aide aux personnes en situation d'handicap de la vue.
- L'ABA doit être impliquée dans la vie publique genevoise, notamment en devenant une référence de conseil encore plus visible pour le braille et l'accessibilité.
- Le Comité de l'ABA est conscient que, de manière générale, les ressources financières de l'ABA vont déterminer l'ampleur des engagements de l'association en faveur de ses bénéficiaires. Le Comité de l'ABA mettra ainsi tout en œuvre afin de maintenir les prestations indispensables aux bénéficiaires de l'association.
- L'ABA veut aussi faire profiter la population de Suisse romande de ses prestations et services lorsqu'une structure non genevoise ne peut le faire.
- L'ABA veut rester un employeur humain et attractif.
 Elle cherche à valoriser les compétences de ses collaborateurs et les associe au processus d'élaboration des objectifs.

La Vision ABA 2025 comprend la réalisation de projets concrets, tels que:

- La rénovation du Foyer du Vallon
- Les partenariats pour l'intégration
- Le portail unique en ligne de l'ABA



VISION ABA 2025 S'ARTICULE AUTOUR DE QUATRE AXES PRINCIPAUX :



Axe partenariat

Optimiser les partenariats internes

L'ABA met tout en œuvre pour coordonner les ressources disponibles afin d'optimiser la mise à disposition des prestations auprès des bénéficiaires et de leur développement.

Les collaborateurs de l'ABA s'inscrivent dans une démarche de complémentarité des compétences pour offrir de manière efficiente les prestations les plus adaptées à leurs bénéficiaires.

L'ABA met à disposition de ses collaborateurs un outil de veille qui favorise le partage des savoirs et qui leur permet de faire évoluer leur pratique.

L'ABA favorise le partenariat et la transversalité dans la réalisation des activités des collaborateurs dans la perspective de la mise en place d'un guichet unique.

Développer les partenariats externes

L'ABA consolide et développe les synergies avec les partenaires pour la réalisation de projets communs et pour anticiper les besoins futurs de leurs bénéficiaires.

L'ABA favorise les partenariats avec les organismes d'aide dans une démarche de complémentarité pour orienter ses bénéficiaires sur les prestations qu'elle n'offre pas et éviter les doublons inutiles et coûteux.

L'ABA optimise les collaborations avec les partenaires dans une démarche de lobbying pour la défense des intérêts de ses bénéficiaires.

L'ABA crée un lien avec les organismes de financement afin d'établir des collaborations durables.



Axe portail unique

Faciliter l'accès aux prestations

L'ABA met en place une organisation pour attribuer les demandes aux collaborateurs en fonction de leur domaine d'expertise. Le cas échéant, ces derniers orientent les bénéficiaires auprès des prestataires les plus adaptés à Genève ou en Suisse.

Faciliter l'accès aux prestations sur la cécité et la malvoyance et aux prestations de l'ABA

Le portail en ligne unique réunit les informations les plus pertinentes dans les domaines de la malvoyance et de la cécité.

L'ABA offre à travers son portail, un seul et unique point d'entrée à l'ensemble des prestations de l'ABA.

L'ABA développe des prestations numériques grâce à la mise en place de son portail unique.

L'ABA intègre dans son portail les nouvelles technologiques qui permettent un usage aisé des prestations.

Améliorer sa visibilité sur le portail unique

L'ABA améliore la visibilité de l'ensemble de ses prestations et de ses projets auprès de ses bénéficiaires et de ses partenaires.

L'ABA valorise ses domaines d'expertise qu'elle est la seule à fournir auprès de ses bénéficiaires.

L'ABA associe l'ensemble de ses collaborateurs à la création d'un portail unique et à la mise à jour des informations.



Axe autonomie

Permettre aux personnes malvoyantes et aveugles d'accroître leur autonomie

L'ABA engage ses ressources et met à disposition son expertise soit en offrant directement des prestations soit en orientant vers d'autres prestataires.

Favoriser l'intégration socio-professionnelle des personnes malvoyantes et aveugles

L'ABA, en tant qu'experte dans ce domaine, se positionne comme l'organisation référente pour les employeurs.

Former les milieux professionnels des soins et de l'accompagnement social

L'ABA met à disposition son expertise en proposant des formations aux divers milieux professionnels afin que leur prise en charge des personnes en situation d'handicap de la vue leur assure la plus grande autonomie.



Axe expertise

Maintenir et accroitre l'expertise

L'ABA veut capitaliser l'expertise acquise et la renouveler. Elle s'assure de développer de nouvelles compétences en lien avec les besoins de ses bénéficiaires. Dans un souci de proactivité, elle mène une veille en lien avec les évolutions de ses domaines de compétence.

Etre le référent du handicap de la vue

L'ABA se positionne comme le pôle de compétence du handicap de la vue face aux divers organismes et institutions en lien avec le handicap.

L'ABA propose aussi son expertise aux institutions menant des projets qu'elles souhaitent rendre accessibles aux personnes handicapées de la vue.

Former les intervenants auprès des bénéficiaires

L'ABA partage son expertise en offrant des formations aux professionnels du monde médical et social afin de rendre leurs prestations plus accessibles et adaptées aux personnes handicapées de la vue.

Promouvoir l'expertise dans l'intégration socioprofessionnelle

L'ABA est l'organisation référente dans ce domaine. Elle accompagne les entreprises dans l'intégration des personnes en situation d'handicap de la vue tant sur le plan de l'aménagement des postes de travail que dans l'environnement de travail.

Etre l'expert Braille

L'ABA est l'expert Braille tant pour la transcription de texte que pour la formation à l'usage du Braille.

Garder une ouverture sur le monde du handicap

L'ABA reste en lien avec les divers organismes liés au handicap. Elle apporte son expertise propre et recherche des synergies lorsque des intérêts communs permettent d'optimiser les réponses aux besoins de ses bénéficiaires.

«Se diriger ensemble vers une autonomie assumée»



